

La Lettre de Mionnay

N°79 • AVRIL / MAI 2022



Culture

Rêve de Cirque fait
escale à Mionnay
p.5

Budget

Hausse de la taxe
foncière
p.6

Travaux

Déclarez vos
travaux en mairie
p.7

Agenda

Retrouvez toutes
les manifestations
p. 16

CONCEPTION & RÉALISATION
Mairie de Mionnay
Commission communication

IMPRESSION
Lamazière - Décines



MAIRIE DE MIONNAY
Place Alain Chapel
01390 MIONNAY

Tél.: 04 72 26 20 20
mairie@mionnay.fr



Suivez la page Facebook
Mionnay01



Retrouvez toutes
les infos en ligne sur
www.mionnay.fr



Edito



Au moment d'écrire cet édito, par quoi commencer ?

Depuis deux ans, un virus touche le monde entier, et aujourd'hui, c'est une guerre aux portes de l'Europe ; l'Ukraine est attaquée par son voisin, la Russie.

Mes premières pensées vont au peuple ukrainien touché dans sa chair. Les familles, séparées, fuient leur pays. Nous suivons chaque jour l'évolution du conflit et constatons un pays dévasté, des logements criblés d'obus, des hôpitaux, des écoles, des usines... saccagés. Que faire ?

Notre village a réagi, et grâce à vous, des dons ont été recueillis pour être regroupés et distribués en Ukraine. Dans cet élan de générosité, la mairie, par l'intermédiaire du CCAS, a décidé de rouvrir la maison derrière l'épicerie (qui avait été achetée pour agrandir la maison de santé) pour pouvoir accueillir des Ukrainiens. Je remercie les personnes qui ont œuvré pour rendre cette maison accueillante à l'intérieur et l'extérieur.

Le conseil municipal a voté le budget 2022 ; l'augmentation des fournitures que nous subissons comme tous les ménages (gaz,

électricité, carburant, fournitures de bureau...), nous oblige à augmenter les impôts locaux de 3%. Cette décision est accompagnée par une

maitrise de nos dépenses, exercice compliqué mais déjà bien mis en œuvre. Nos prévisions étaient établies avec la perspective de taxes qui devaient rentrer avec la création du PAE de la Dombes. Malheureusement, suite au changement d'aménageur, les fouilles archéologiques freinent le dossier.

La reconstruction des vestiaires du foot avance petit à petit, même si les matériaux arrivent avec un peu de retard.

Nous sommes toujours en réflexion pour le réaménagement de la zone sportive. Nous devons certainement revoir notre PLU. Nous avons une demande pour aménager une école hôtelière en relation avec la reprise du restaurant Chapel. Nous avons lancé une étude vers la gare.

Je termine cet édito en ayant une pensée pour les familles endeuillées en ce début d'année. Je viens d'apprendre le décès du docteur Denollet. Au nom du conseil municipal je vous présente nos sincères condoléances.

J'espère que les événements mondiaux se termineront le plus tôt possible.

Je vous cite Simone Veil :

"Vous savez, malgré un destin difficile, je suis, je reste toujours optimiste. La vie m'a appris qu'avec le temps, le progrès l'emporte toujours. C'est long, c'est lent, mais en définitive, je fais confiance."

Henri CORMORECHE

Maire et Conseiller départemental

SOMMAIRE

03 Actus

04 Vie municipale

08 Vie associative

12 Vie pratique

14 Vie mionnézanne

16 Agenda

LES ALERTES ET INFORMATIONS DE LA MAIRIE SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre Commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur App Store, Play Store ou AppGallery.

2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre commune ou son code postal et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris. Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

Disponible sur App Store | Disponible sur Google Play | Disponible sur AppGallery

Fermetures estivales

Maison médicale :

- Médecins : permanence tout l'été
- Cabinet infirmier : permanence tout l'été
- Ostéopathes : permanence tout l'été

Pharmacie de Mionnay : ouverte tout l'été mais changement d'horaires du 8 août au 27 août : 9h/12h - 15h/19h et fermée le samedi

Commerces :

- Opticien Gavaille : fermé du 8 au 15 août inclus
- Raph'a'elle Coiffure : fermé du mardi 26 juillet au 15 août inclus
- Boulangerie Le Claral : fermé du samedi 6 au mercredi 24 août inclus

Les Food-trucks :

- La pizz'au feu de bois : absent du 4 août au 21 août inclus
- Chez L'Breton : absent du 26 juillet au mardi 16 août inclus (retour le mardi 23 août).
- Chez Gus : absent tout le mois d'août



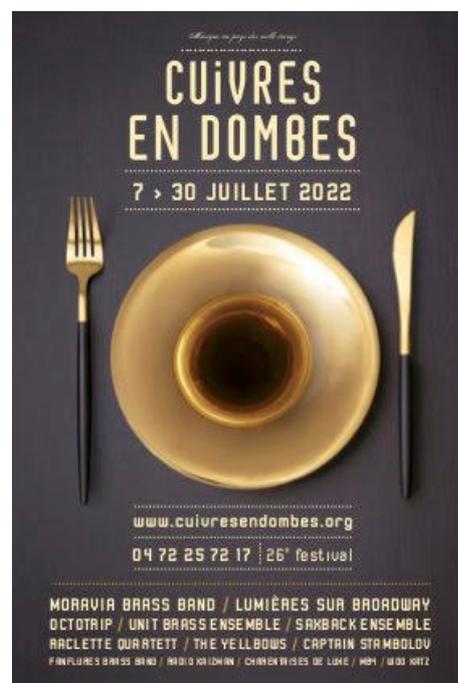
Cuivres en Dombes fait escale dans la cour de l'école de Mionnay !

Le **vendredi 29 juillet à 19h**, ça va groover à Mionnay ! Cuivres en Dombes fait escale dans la cour de l'école et nous offre un concert gratuit. La fanfare Captain Stambolov va faire raisonner les rythmes des Balkans, alliant les envolées lyriques des grandes fanfares de l'Est à des arrangements qui osent des expérimentations inattendues mais toujours pertinentes.

Retrouvez le **programme 2022** de l'ensemble des concert sur www.cuivresendombes.org.



Buvette sur place



Etat civil

● NAISSANCES ●



Livio GRENOUILLET
né le 12 Octobre 2021

Mathys CROUZET
né le 16 janvier 2022

Thaïs BURDIAT
née le 20 février 2022



● MARIAGE ●

Camille POTHET et Nicolas
LETOURNEUX, le 16 avril 2022

● DÉCÈS ●

Victor CUCHET le 25 janvier 2022

Thierry FARENC le 05 février 2022

Des nouvelles de la résidence seniors "les tilleuls"

En poste depuis le 1er juillet 2021, l'employée de Maison Nelly DEVELAY partage ses quelques mois à la résidence.

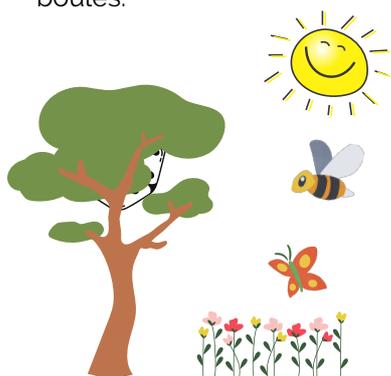
Diverses activités : décoration de galets au mois de septembre avec les enfants du CMJ pour la semaine bleue, activités manuelles à Noël pour décorer la résidence et jeux de mémoire et d'équilibre.



Puis place à la gourmandise avec le goûter de Noël, la réalisation et la dégustation de bugnes pour mardi gras. Depuis le début de l'année, les anniversaires sont mis à l'honneur.



Tous les après-midi, les résident(e)s aiment se retrouver dans la salle de convivialité autour de jeux de société en attendant les beaux jours pour profiter des extérieurs et du jeu de boules.



Quel livre pour quel lecteur ?

Difficile d'expliquer qu'il n'y a pas de barrière et que les enfants ne sont pas égaux face à la lecture. Il y en a qui, à dix ans, sont en train de dévorer Tom Tom et Nana, et d'autres qui ont fini Harry Potter.

Chaque lecteur est unique.

Dans les bibliothèques / médiathèques, les ouvrages sont sectorisés. Les premières lectures, les romans juniors et les romans ados sont séparés. Ces grandes indications sont un repère pour les adultes mais n'empêchent en rien les enfants de choisir dans un secteur qui leur est moins destiné.

Les bibliothécaires sont là pour informer : lecture et sujet pas vraiment adapté, délicat, effrayant ou difficile à comprendre ou à aborder. Ces informations sont une simple indication, c'est aux parents d'exercer un filtre s'ils le souhaitent.

Petite initiation aux mangas (bandes dessinées japonaises)

Les mangas, comme n'importe quel autre ouvrage, ne sont pas exclusivement destinés à la jeunesse ! Il peut y avoir une légère nudité (parfois plus), plus ou moins de violence ou de langage grossier et d'autres destinés à un public



exclusivement adulte, au contenu mature.

Quelques titres pour se repérer - Listes non exhaustives :

Les **Kodomo manga**, les "premières" lectures (Kodomo signifie enfant) :

- "Pan'Pan Panda", de Sato Horokura, éd. Nobi Nobi!
- "Ichiko et Niko" et "Chi", de Kanata KONAMI, éd. Kana/Glénat

Les **Shōjo manga** (manga où les relations humaines sont au centre de l'histoire) :

- "L'Académie Alice", éd. Glénat
- "Nana" de Yazawa Ai, éd. Delcourt

Les **Shōnen manga** (manga d'aventure et d'action, mêlant souvent combats et humour) :

- "Astro Boy", éd. Glénat/Kana
- "Dragon Ball", éd. Glénat
- "Naruto", éd. Kana

Les shojo et les shonen sont, par définition, orientés vers un public "précis", souvent car le personnage principal sera féminin pour le shojo et masculin pour le shonen. Mais il ne doit pas y avoir de genre dans la lecture !

Garder son âme d'enfant, c'est sain !



- 👁️ + de 1500 montures optiques et solaires
- 👁️ Spécialiste Basse Vision
- 👁️ Equipements pour le sport à la vue
- 👂 Centre auditif

Parking privatif

**68, route de Trévoux
St ANDRE DE CORCY**

Prenez RDV sur www.krys.com/1271 ou 📞 au 04.37.92.10.77

Retrouvez nos actualités et promotions sur Facebook et Instagram

Vous allez vous aimer

Exposition d'arts mionnezane

Le temps d'un week-end, Mionnay a accueilli ses artistes dans la nouvelle salle polyvalente avec une certaine effervescence.

Peinture, broderie, reliure, dessin, etc : une vingtaine d'exposants locaux ont présenté leurs œuvres en avant-première lors du vernissage le samedi 12 mars.

En présence des artistes et de leur entourage, des responsables d'associations et des élus locaux, une cinquantaine de visiteurs a bénéficié d'un moment privilégié pour découvrir les œuvres de nos talentueux exposants.

Le lendemain, l'exposition en journée complète a accueilli une centaine de curieux.

Une première réussie qui nous pousse à reconduire l'année prochaine cette manifestation !

La commission culture de la municipalité et l'ASCM peinture remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué au succès.



Un vent de légèreté a soufflé sur Mionnay le 8 avril dernier

Ma (non) violence ordinaire – écrit et interprété par Erika Leclerc-Marceau.

Son accent québécois résonnant dans la salle polyvalente de Mionnay, Erika Leclerc-Marceau a parlé avec humour et simplicité, des petites violences infligées au quotidien, au fil de son spectacle devant 120 spectateurs.

Une heure pour rire et réfléchir à « comment vivre plus en paix avec soi-même, ses enfants, son conjoint, ses proches et les autres ! ».

Le spectacle a été suivi d'un bord de scène avec Véronique Clément, formatrice en Communication Non Violente. Beaucoup de questions ont fusé pendant une demi-heure, merci au public d'avoir participé en si grand nombre.

Plébiscite total pour ce spectacle-enquête humoristique sur la colère, la violence, les conflits dans le couple, en famille et même les conflits en soi.

Nous avons déjà hâte que Erika revienne nous présenter une autre de ses créations !



Le festival Rêve de Cirque fait escale à Mionnay !

Et si, l'espace d'un instant, vous retrouviez votre âme d'enfant ? Clown, jongleur, trapéziste, funambule... le cirque s'invite en Dombes pour le **Festival Rêves de Cirque** chaque année en juin et en juillet.

Et c'est à Mionnay que le festival fera une halte le temps d'une soirée magique, le **mercredi 22 juin à 18h45**, dans la cour de l'école primaire (repli dans le POM en cas de mauvais temps).



Cet événement exceptionnel est organisé par le centre social la passerelle de Châtillon sur Chalaronne, en collaboration avec Sports eskpade et la commission culture de la municipalité.

Petits, moyens, grands... venez rire, danser et même chanter et profitez de moments inoubliables en famille. Des souvenirs plein la tête et des étoiles plein les yeux... c'est ça l'âme de Rêves de Cirque !



Retour sur la collecte pour l'Ukraine

Dès fin février, peu après que la Russie envahisse l'Ukraine, le CCAS a mobilisé immédiatement ses troupes. En partenariat avec la protection civile, la mairie de Mionnay est devenue l'une des premières communes du territoire à se désigner point de collecte.

L'objectif de cette opération était d'apporter une réponse immédiate aux besoins urgents des populations déplacées en leur fournissant du matériel de première



nécessité ainsi que du matériel de secours. Et les mionnezens, comme à leur habitude, ont répondu présents à ce formidable élan de solidarité. Les entreprises locales ont aussi soutenu le mouvement, en offrant des cartons de matériel médical et paramédical.

Le CCAS tient donc une nouvelle fois à remercier tous les habitants qui ont fait preuve de générosité envers le peuple ukrainien.

Mutuelle communale

Depuis le 1er janvier 2016, les salariés du secteur privé doivent se voir proposer une mutuelle santé par l'entreprise, mais de nombreuses catégories de personnes se trouvent écartées de ce système. C'est le cas des retraités, des chômeurs, des étudiants, des artisans, et autres travailleurs indépendants. C'est pourquoi de nombreuses communes s'engagent dans une action d'amélioration de l'accès aux soins de leurs administrés, en proposant la mise en place de "Mutuelles communales".

La Mutuelle Communale répond à la volonté des élus locaux d'instaurer une politique sociale solidaire et responsable, ce qui passe par l'aide à l'acquisition d'une mutuelle santé. L'accès aux soins pour tous doit être une priorité.

Pour les personnes susceptibles d'être intéressées par ce dispositif, nous avons inséré dans cette Lettre un questionnaire à remettre en mairie. En fonction des réponses, le CCAS étudiera la mise en place d'un contrat de mutuelle.

Budget communal

Taux d'imposition

En période de faible inflation, il est possible de maintenir au même niveau les taux d'imposition sur la taxe foncière. C'est ce qui a été fait de 2008 à 2021.

En 2021, les dépenses de fonctionnement de la commune ont augmenté de 3,3% alors que parallèlement les recettes diminuaient de 0,5% suite à une diminution des dotations de l'Etat versée aux collectivités locales.

En 2022, la commune devra faire face à une hausse de l'inflation, notamment sur les énergies, mais aussi à des dépenses nouvelles comme la facturation depuis novembre 2021 par la Communauté de Communes de l'instruction des permis de construire et à la revalorisation salariale des fonctionnaires dont le salaire était gelé depuis 2010.

Une hausse de 3% du taux d'imposition de la taxe foncière, qui

représente une recette annuelle de **600 000 €**, est devenue indispensable.

Cette hausse, conjuguée à la revalorisation des bases d'imposition qui est faite chaque année, représentera **36 000 €**. Elle ne suffira pas à couvrir les hausses attendues de **50 000 €** et devra être conjuguée avec des économies à faire notamment sur les énergies avec un programme d'isolation des bâtiments communaux et une optimisation de la régulation.

	2020	2021	% d'évolution	Données d'explication
Dépenses de fonctionnement	1295 154 €	1295 614 €	+ 3,3 %	Inflation, énergie, Covid, ...
Recettes de fonctionnement	1406576 €	1401103 €	- 0,4 %	Impôts identiques, baisse des dotations de l'Etat

Travaux d'amélioration de votre habitat

Vous êtes un grand nombre à réaliser des travaux de grande qualité et nous vous en remercions. Néanmoins, force est de constater que plusieurs d'entre eux ne sont pas déclarés et que de nombreux chantiers restent inachevés. Combien de murs d'enceinte n'ont pas été crépis ou simplement peints ? Nos conseillers en charge de ces dossiers en font le triste constat. A chaque visite de conformité, il n'est pas rare de constater que les résidents voisins n'ont pas respecté les procédures de travaux.

En 2022, l'équipe municipale va s'attacher à lancer une grande démarche auprès de tous les Mionnezens défaillants afin qu'ils régularisent leur situation et qu'ils

participent eux aussi à ce que notre village reste resplendissant.

Rappel des règles

Vous souhaitez agrandir ou modifier votre habitat, construire une annexe, une piscine, une clôture, etc. ?

Alors pour la majorité des travaux, vous devez **déposer un dossier d'urbanisme** (déclaration préalable - DP - ou permis de construire - PC - selon les cas) et votre projet doit respecter les règles de construction dictées par le Plan local d'urbanisme (PLU). Une fiche a été réalisée pour vous aider dans cette démarche pour les travaux les plus courants (disponible sur le site internet de la commune ou à la mairie).

Attention, la réalisation de travaux sans autorisation d'urbanisme est passible de poursuites judiciaires.

Les Cafés mionnezens

La commission municipale "communication" organise des **Cafés mionnezens**, l'occasion pour les citoyens de venir rencontrer les élus, de partager un café, de poser des questions, de suggérer des bonnes idées, ... et de vérifier les ragots qui circulent parfois dans les rues.

Ces échanges, que nous souhaitons respectueux, se tiendront dans la **Salle du Conseil**.

Prochain Café mionnezan :
Samedi 21 mai, de 9h30 à 11h30

Réunion publique

Une réunion publique s'est tenue le 5 mars, à la salle polyvalente. Les différents projets actuels ont été présentés, puis un moment d'échange a permis à un certain nombre de personnes de pouvoir partager leurs inquiétudes et interrogations.

Procédure administrative

1

Dépôt du dossier d'urbanisme

Un récépissé, sur lequel figure le numéro d'enregistrement vous sera délivré. A compter de la date figurant sur ce récépissé démarre le délai d'instruction (1 mois pour une DP, 2 mois pour un PC).

Le service instructeur peut dans le 1er mois d'instruction vous demander de compléter votre dossier. Le délai d'instruction se fige alors et ne démarrera que lorsque vous aurez déposé toutes les pièces demandées.

2

Décision du maire

Avant la fin réglementaire du délai d'instruction, le maire vous adressera un arrêté de décision. Dans le cas d'un avis favorable, la validité de l'autorisation est de 36 mois ; passé ce délai, votre autorisation est caduque.

3

Affichage des travaux

A réception de l'arrêté favorable, vous devez installer un panneau d'affichage au droit de votre propriété, visible de la rue. Démarre alors le délai de 2 mois du recours des tiers durant lequel toute personne peut déposer un recours contestant votre autorisation.

4

Déclaration d'ouverture (seulement pour un permis de construire)

Cette déclaration doit être déposée à la mairie au commencement des travaux et avant les 36 mois de validité de l'autorisation du Maire.



5

Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (Daact)

A l'achèvement de vos travaux, vous devez obligatoirement remplir et remettre en mairie ce document. La mairie a alors 3 mois pour venir vérifier la conformité des travaux réalisés.

6

Attestation

A la suite de la visite de contrôle des travaux, une attestation de contestation ou de non contestation vous sera adressée. En cas de non-conformité de vos travaux, la mairie peut vous mettre en demeure d'effectuer les travaux nécessaires, ou de vous demander de déposer un permis de construire modificatif.

Attention, la Daact et l'attestation sont presque systématiquement demandées par les notaires lors d'une vente.



Une saison à l'image du club : joyeuse et sportive !

Plusieurs événements se sont succédés au Tennis Club de Mionnay :

- le tournoi interne des adultes qui fût une vraie réussite ;
- la remise des niveaux de l'école de tennis en présence de la quasi-totalité des enfants ;
- puis le championnat des Interclubs Séniors par équipes, dont les phases de poules ont débuté en Avril dernier.

Et ce n'est pas fini !

Le tournoi des Interclubs nous aura fait vivre de belles émotions dès les premières rencontres. En effet, deux équipes masculines et une équipe féminine, déterminées et représentant le TCM, visent encore à ce jour la 1ère place de leur poule.

Le 25 Avril démarrait le tournoi interne des jeunes. Nous félicitons d'ores et déjà l'ensemble des participants à cette compétition, programmée **jusqu'au 12 Juin prochain**. De beaux combats ont déjà été menés sur les terrains.



Des **rendez-vous festifs** sont à noter dans les agendas :

🍷 **11 & 12 juin** : la **fête du tennis**, ouverte à tous !

Une folle ambiance est réservée pour la finale du tournoi junior. Tie-breaks, jeux et loterie seront également de la partie avant et après avoir dégusté notre célèbre paëlla.

🍷 **26 juin** : **mini tournoi en double "unique et amusant"**.

Quoi de mieux que de clôturer cette saison avec humour et en bonne compagnie. Toutes les informations seront prochainement dévoilées sur nos réseaux.

Nous vous espérons nombreux pour fêter à nos côtés cette belle fin de saison 2021/2022.

ASCM Basket Des projets, toujours des projets !

A l'ASC Mionnay Basket, la saison n'est pas encore terminée mais elle est déjà positive pour ses bénévoles :

- Augmentation de 30% du nombre de ses licenciés ;
- Formation au Brevet Fédéral pour 4 de ses coaches ;
- Création d'une boutique en ligne de vêtements aux couleurs du club ;
- Une équipe Séniors première de son championnat ;
- L'équipe U15 qualifiée pour les phases finales ;
- L'équipe U13 qui s'en rapproche...



Tout en gardant l'esprit familial et l'envie de s'amuser qui font les forces de nos couleurs et quelque soit l'âge de nos pratiquants !

Il ne nous reste plus qu'à vous retrouver, au POM, lors de notre **Tournoi de la Pentecôte** les samedi et dimanche **04 et 05 juin 2022** !



Sports esKpade propose deux formules pour cet été 2022 :

Un **accueil de loisirs 3/11 ans** du jeudi 7 juillet au vendredi 29 juillet.

Trois **séjours de vacances 6/13 ans** sur juillet.

Cette année, vos enfants partiront au Val du Revermont sur le camping "la grange du pin" avec le plein d'activités (Accrobranche, VTT, Équitation, Aquaparc...).

A bientôt !

La Team Sports esKpade

Pour plus de renseignements :

06 77 79 10 18

<https://sportseskpade.wixsite.com/sportseskpade>

Facebook : Sports Eskpade



ASCM Tous les bénévoles de la section Courir et
courir ou marcher

de l'ASCM vous attendent nombreux pour la Galop'Ain !

Elle aura lieu samedi 2 juillet, en format semi nocturne, suivie d'une soirée conviviale et proposera des courses nature, à 80% sur chemins et sentiers, sur des parcours de 20 km, 10 km et 5 km, des marches de 8 et 12 km, ainsi qu'un parcours initiatique de 500 mètres pour les enfants de moins de 10 ans.

Pour tout savoir de l'évènement :

<https://lagalopain.fr>

@Galop Ain

@galopain01

Faites du Vélo à Mionnay le samedi 18 juin 2022 dès 8H00

ASCM Cet événement national autour du vélo fait son grand retour à Mionnay cette année avec au programme :

Des **randonnées VTT** pour les petits et les grands avec 4 parcours dans notre belle campagne :

- Familiale : 5-10 km avec accompagnateur, départ toutes les heures dès 9h,
- Intermédiaire : 20km, départ libre de 8h30 à 11h,
- Sportif : 45 km / XXXD+ pour les plus téméraires - avec ravitaillement, départ libre entre 8h00 et 9h00.

Dans le village :

- Un **bike park d'entraînement** ouvert à tous et spécialement aménagé pour les freestylers,
- La traditionnelle buvette, sa Paëlla Géante et son stand BBQ sur le stade en gore à côté du POM (ou sur la place de la mairie en cas de pluie).

Les Paëlla sont à pré-réserver avant le 06 juin 2022, par retour du coupon ci-dessous accompagné d'un chèque à l'ordre de "ASC Mionnay" et à déposer dans la boîte aux lettres de l'ASCM, à droite de la Mairie.

✂ _____
Nom* : _____ Prénom* : _____

(à rappeler pour récupérer les tickets sur place)

Mail* : _____ téléphone* : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

	Prix unitaire	Nb commandé	Total
Paella	x10€	_____	_____ €
TOTAL à régler par chèque à l'ordre de "ASC Mionnay" et à déposer dans la boîte <u>au lettre</u> de l'ASCM à droite de la Mairie avant le 06-Juin-2022			_____ €

* pour vous confirmer réception de votre commande.

Les membres du bureau de l'ASCM, section Vélo-VTT

ascm.velo.vtt@gmail.com

Bernard, Bruno, Denis, Gigi, Pascal, Thierry et Thomas

La Saint Patrick



**Deux ans d'attente qui valaient le coup !
Notre premier concert de la St Patrick !**

Une super soirée, une symbiose parfaite entre l'humour et la musique. Nous remercions la participation du groupe **The Tippings Bastards** et la prestation d'**Aurélie**. Merci à toutes et tous pour vos sourires, c'était beau !! A l'année prochaine !



Retour des moments conviviaux !



Enfin !!! les « Sans Souci » ont pu se retrouver pour un moment de partage et de convivialité avec une

délicieuse et merveilleuse Paella Géante ! Un grand merci à Mr JOUVE pour sa participation musicale !

Nos activités reprennent difficilement mais nous ne nous décourageons pas et nous prévoyons une visite de la chocolaterie VALRHONA (ou autre) le 23 juin 2022.



En projet :

- Le petit train de l'Ardèche.
- Journée du patrimoine le 17/09/2022 avec une suggestion de visites pour cette journée en covoiturage.



Prochaines après-midi jeux, salle polyvalente de 14h à 17h : jeudi 16 Juin 2022, jeudi 07 Juillet 2022.

Les « Sans Souci » c'est de la convivialité, c'est se retrouver, pour partager des bons moments, alors ne restez pas seul, venez nous rejoindre. A très vite !



Retenez la date du 29 juin !

Les deux troupes, adultes et enfants, continuent les répétitions d'arrache-pied en vue des représentations du mercredi 29 juin.

Les enfants présenteront dès 18h leur nouveau spectacle "Mic Mac dans les contes", une revisite originale de contes bien connus.

Les adultes, quant à eux, vous donnent rendez-vous à 21h pour "Dommage cofamilial". Une série de sketches où les personnages vont rencontrer quelques petits soucis familiaux...

Mais nous n'allons pas en dévoiler plus, nous vous laissons le plaisir de venir les découvrir sur la scène de la nouvelle salle polyvalente de Mionnay.

ASCM THÉÂTRE PRESENTE

2 SPECTACLES
Mercredi 29 juin

18H - SPECTACLE ENFANTS
MICMAC DANS LES CONTES

21H - SPECTACLE ADULTES
DOMMAGE COFAMILIAL

TICKET

ENTRÉE :
2 EUROS LE SPECTACLE ENFANTS
5 EUROS LE SPECTACLE ADULTES

CHAQUE SPECTACLE SERA SUIVI D'UNE BUVETTE AU PROFIT DE LA SECTION THÉÂTRE DE L'ASCM

SALLE POLYVALENTE
48 CHEMIN DES PLATIÈRES 01390 MIONNAY

La chorale de Mionnay a retrouvé son public !



C'est avec une immense joie que la chorale de Mionnay a pu, enfin, présenter son spectacle les 25 et 26 mars dernier.

Comme beaucoup d'autres associations de Mionnay, elle avait été forcée de suspendre plusieurs fois ses activités depuis 2 ans. L'impatience était donc palpable parmi les choristes de pouvoir, enfin, présenter ce programme des « prénoms », travaillé depuis 2019 !

Les émotions se sont enchaînées, passant du rythme de « Angela » à l'émotion de « Diego » ou à l'espièglerie de « Madeleine », interprétée par le chœur d'hommes.

Le titre de Joe Dassin « dans les yeux d'Emilie » a permis de rendre un hommage tout particulier au dynamisme de la cheffe de chœur, Emilie Couchet.

Le spectacle de la chorale inaugurerait cette année plusieurs nouveautés : c'était la première fois qu'elle se produisait au mois de mars, pour trois représentations, et dans la nouvelle salle polyvalente. Il semble que ces choix aient été validés par le public qui est venu nombreux, réparti sur ces trois spectacles.

La chorale était accompagnée, de façon efficace et réussie par l'orchestre « la machine à guincher », qui est

à ses côtés depuis plusieurs années. Les quatre musiciens ont également animé le p'tit bal, organisé après la représentation de samedi soir, où le plaisir de danser a conclu avec brio ce week-end bien rempli !

Mais il est déjà temps de repartir en répétitions, puisque la nouvelle année des Croq'Notes a déjà commencé ! En effet, la saison se déroule désormais d'avril 2022 à mars 2023, et la chorale se prépare à cette occasion à fêter ses « 20 ans » !!

Il est encore temps de rejoindre les choristes, si certains d'entre vous sont tentés, pour les répétitions du chœur mixte les mardis soir entre 20h15 et 22h15 à la nouvelle salle polyvalente.

Et comme la chorale aime innover, un chœur de femmes est proposé pour celles qui le souhaitent, avec des répétitions les lundis, une fois par mois environ, en alternance avec le chœur d'homme.

La chorale vous donne donc rendez-vous pour cette nouvelle saison de chansons, de plaisir et de partages !



<https://www.facebook.com/groups/116436978744428/>



lescroqnotes@gmail.com



Sou des écoles



Après une chasse aux trésors à laquelle plus de 200 enfants ont pris part, et qui

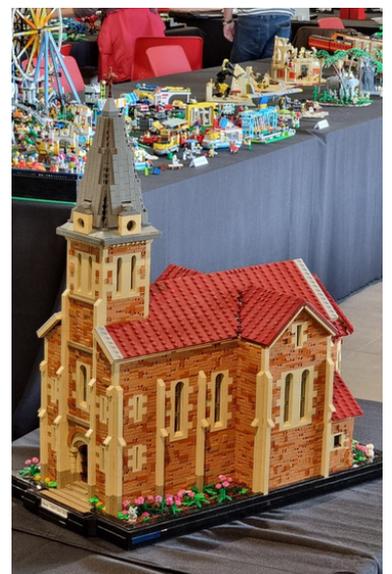
s'est achevée par une mise à feu de Mr Carnaval le 20/03, le Sou des Ecoles a organisé une expo Légo ce 1er mai. Plus de 400 visiteurs (enfants et adultes) sont venus admirer les constructions de ces passionnés de petites briques.



Quelques clins d'œil à notre village ont sublimé cette expo : l'église de Mionnay

reproduite pour l'occasion, et une grande fresque construite dans la journée par les enfants, sur Alain Chapel.

Bravo à tous ! Et merci d'être venus ! Le Sou des Ecoles vous redonne rendez-vous le samedi 25 juin après-midi pour la fête de l'école et du village ! Que de la joie et du bonheur en perspective ! Nous comptons sur vous !



Pour un accompagnement individualisé vers l'emploi



La Mission Locale Jeunes Bresse Dombes Côtière intervient sur la moitié Ouest du département de l'Ain (près de 200 communes) et accueille chaque année près de 4 000 jeunes dans l'une de ses 5 antennes ou l'une de ses 12 permanences sur l'ensemble des Communautés de Communes. La Mission Locale Jeunes, association membre du Service Public de l'Emploi, a pour mission d'accueillir les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et de les accompagner à devenir autonomes.

Pour chaque jeune, un parcours d'accompagnement est engagé en fonction de sa situation et de son projet. L'accompagnement a pour objectif final l'accès à l'emploi mais pour y parvenir, des étapes intermédiaires sont souvent nécessaires : réflexion sur l'orientation, formation... L'accès au logement, à la santé, l'accès aux droits, à la mobilité sont autant de sujets qui sont abordés et pour lesquels les conseillers de la Mission Locale peuvent apporter des solutions.

La Mission Locale Jeunes Bresse Dombes Côtière met en place les mesures des politiques publiques destinées aux jeunes. Ainsi depuis le 1er mars 2022, elle propose le Contrat d'engagement jeunes (programme d'accompagnement renforcé) qui succède à la Garantie Jeunes. Grâce à ses permanences de proximité, tous les jeunes qui en ont besoin pourront bénéficier de l'accompagnement prévu dans le Contrat d'engagement Jeunes.

Service National Universel (SNU)



Le Service national universel (SNU) est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants :

- la transmission d'un socle républicain,
- le renforcement de la cohésion nationale,
- le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

Au terme de son extension à l'ensemble d'une classe d'âge, le SNU remplacera la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le Service national universel s'adresse à **tous les jeunes de 15 à 17 ans** pour une société de l'engagement, et s'articule en trois étapes clés :

1. Un séjour de cohésion (deux semaines),
2. Une mission d'intérêt général (84 heures),
3. La possibilité d'un engagement volontaire d'au moins 3 mois.

La mairie de Mionnay peut désormais accueillir des jeunes dans le cadre de leur SNU. Pour toute demande, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : mairie@mionnay.fr.



Civisme et savoir vivre

Charte de Savoir vivre à Mionnay

A adopter, conserver, partager, afficher, copier et appliquer !

Je fais vœu de silence...

Je ne bricole pas avec des outils bruyants le dimanche, je ne tonds pas ma pelouse non plus, je m'oblige à le faire les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Si je prévois de fêter un événement, je préviens mes voisins et je fais mon possible pour modérer les nuisances.

J'aime ma commune et je lui montre...

Je ne brûle pas mes déchets verts, branches, tontes de gazon... mais également mes déchets ménagers pour les particuliers comme pour les professionnels.

Je taille mes haies : leur hauteur doit être limitée à 2 mètres voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable. Je veille à ce que rien ne dépasse de ma clôture sur la rue.

je dépose mes bouteilles vides dans les cubivers prévus à cet effet (plusieurs sont à disposition, si l'un est plein, un autre sera probablement accessible).

J'utilise les déchèteries du secteur : Saint André de Corcy ou Villars les Dombes, pour mes déchets encombrants, végétaux ou polluants.

Je respecte la propreté des espaces communaux, je ne jette rien dans la rue, ni sur les chemins de promenade, même pas mes mégots de cigarette si je suis fumeur.

Je suis l'ami des bêtes...

Je ramasse les déjections de mes animaux de compagnie.

Merci car le savoir vivre ensemble est l'affaire de tous !

C'est la chenille qui redémarre

Au printemps, les chenilles processionnaires descendent des arbres pour s'enfouir dans le sol. Soyez vigilants !

Cette chenille est dangereuse pour l'être humain et l'animal, du fait de ses soies urticantes. Chez les personnes allergiques aux piqûres d'insectes, le tableau clinique peut être aggravé par des manifestations générales de type œdème de Quincke et asthme. La première des précautions est d'**éviter tout contact avec la chenille ou les nids (même vides)**.

Il est possible de les capturer lors de leurs descentes, grâce à différents pièges posés sur le tronc des pins.

Que faire et ne pas faire ?

- ❌ Ne pas toucher ni les chenilles ni leurs nids et baliser le terrain.
- ❌ Empêcher l'accès du public aux zones de processions.
- ❌ Ne pas chercher à tuer les chenilles (par exemple en les écrasant), ce qui libère les soies pathogènes, mais baliser leur procession en les laissant s'enterrer.
- ✅ En cas de contact avec la peau : laver abondamment la zone avec de l'eau froide et du savon. Eviter de se gratter.
- ✅ En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau claire et consulter un ophtalmologue.
- ✅ En cas d'inhalation : contacter un médecin qui évaluera l'importance des symptômes et donnera un traitement adapté.

La chenille processionnaire (*Thaumetopoea pityocampa* et *Thaumetopoea processionea*) est la larve d'un papillon de nuit. La femelle papillon recherche en priorité les pins, et autres résineux, pour y pondre ses oeufs. Au printemps, la colonie quitte l'abri en descendant le long des troncs et se dirige vers le sol.



Horaires d'été des déchèteries intercommunales



SAINT-ANDRE-DE-CORCY

Horaires d'ouverture :

9h à 12h30 / 13h30 à 18h.

Fermée le mardi toute la journée et le mercredi matin.

VILLARS-LES-DOMBES

Horaires d'ouverture :

9h à 12h30 / 13h30 à 18h.

Fermée le mercredi après-midi et le jeudi toute la journée.

RAPPEL

La présentation d'une carte à puce est obligatoire pour accéder aux déchèteries.

Formulaire à demander à la Communauté de Communes de la Dombes ou à l'accueil de la déchèterie.



Ramassage des ordures ménagères samedi 4 juin 2022 au lieu du 6 juin (lundi de Pentecôte).

Merci de sortir vos poubelles le vendredi soir.

Recensement

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



L'info TIQUES

Les gestes pra'tiques pour éviter...

les piqûres et les maladies transmises par les tiques



LORS D'UNE ACTIVITÉ DANS LA NATURE :

- Marchez au milieu des chemins
- Portez des vêtements couvrants et clairs, des chaussures fermées
- Utilisez un répulsif et équipez-vous d'un tire-tique
- Ne vous asseyez pas directement sur le sol



! AU RETOUR :

- Inspectez-vous le corps et la tête minutieusement
- Prenez une douche ou un bain rapidement
- Lavez vos vêtements
- Contrôlez vos animaux de compagnie

! EN CAS DE PIQÛRE :

- Retirez la tique avec un tire-tique sans la compresser, en tournant doucement puis désinfectez
- A l'occasion, parlez-en à votre médecin
- Dans les semaines qui suivent, surveillez l'apparition d'une plaque rouge qui s'étend en cercle autour de la piqure. Dans ce cas, une consultation médicale s'impose.



Daniel et Véro baissent le rideau

Après plus de 28 ans d'activité à Mionnay, Véronique et Daniel Creuillenet ont décidé de fermer leur épicerie / bar / tabac et de prendre une retraite bien méritée !

C'est en 1994 qu'ils sont arrivés à Mionnay. Véronique, 28 ans, cheffe caissière à Super U, voulait tenir une épicerie, et Daniel, 31 ans, boucher à Super U, un bar... Alors l'affaire que M et Mme Lacombe vendaient à Mionnay les a tout de suite séduits.

Avec leur fils de 2 ans Yoann, ils ont donc emménagé en plein cœur du village, et sont vite devenus essentiels à la vie locale.



Que ce soit pour acheter le journal à 6h du matin, pour se retrouver autour d'un verre en sortant du boulot, ou encore pour acheter le paquet de farine qui manquait pour une crêpes party réussie le dimanche soir, les portes du commerce ont toujours été ouvertes. Sauf... le jour où Thibaut a décidé de pointer le bout de son nez et de compléter la famille, en 1999 !

Chacun des Mionnezans doit avoir un souvenir lié au commerce du village. Que ce soit les parties de baby foot lors des tournois de basket sur la place, la célébration de la victoire de la France à la Coupe du monde de 1998, les casse-croûtes du dimanche matin, les apéros d'après course les samedis midi, les réunions de mobilisation pour lutter contre l'implantation d'une grande enseigne, les moments de

convivialité à l'occasion des fêtes de Noël...

Et plus récemment, Véronique et Daniel ont répondu présents lorsque la pandémie a immobilisé la population, nous contraignant à limiter nos déplacements. Le bar était fermé, mais l'épicerie, commerce de proximité essentiel, est toujours restée ouverte. Les personnes

fragiles et/ou seules ont pu se faire livrer leurs courses,

Et après ?

Véronique et Daniel fermeront les portes de leur magasin une dernière fois fin mai. Ils prendront ensuite le

temps de se retrouver dans leur nouvelle maison un peu plus loin dans l'Ain, apprécieront les balades en 2 CV et les pique-niques improvisés en pleine semaine, s'accorderont des moments



priviliés, s'occuperont l'un de l'autre... Bref, ils prendront le temps de profiter de chaque instant !

Merci à tous les deux pour toutes ces années passées à dynamiser notre village ! En effet, cette retraite est bien méritée...



VOTRE FOURNISSEUR LOCAL D'ÉNERGIES

01 330 - Ambérieux-en-Dombes

Retrouvez-nous sur www.rse01.com

SECU  ELEC

INSTALLATION DEPANNAGE MAINTENANCE

ALARME
VIDEO PROTECTION
DETECTION INCENDIE
INTERPHONIE
CONTROLE D'ACCES

11 LE MONTSION - 01390 MIONNAY
Tél : 04 37 26 01 19 Port : 06 77 88 28 30
m.nguyen@secu-elec.com
www.secu-elec.com



Philippe BOULOGNE
Prestataire de Services
2 Hameau des Alouettes 01390 MIONNAY
Port. 06 17 52 84 27 Tél / Fax 04 37 26 00 62
www.aphilservices.fr

ENTREPRISE  **BALTHAZARD** S.A.S.

ÉCLAIRAGE PUBLIC - SIGNALISATION
CONTRÔLE D'ACCÈS - VIDEOSURVEILLANCE
ÉQUIPEMENT RECHARGE ÉLECTRIQUE
Tél. 04 37 26 20 40 - Fax 04 37 26 04 93

P.A. Les Chênes - Route de Tramoyes
LES ECHETS - 01700 MIRIBEL

GRAND LANCEMENT
À MIONNAY
Résidence L'Étoilé



Une adresse idéale en coeur de village

- Appartements du studio au 5 pièces, dont 2 duplex pour vivre dans un esprit maison.
- Agréables extérieurs : balcons, belles terrasses plein ciel jusqu'à 47 m² et pour les duplex, de grands jardins privatifs jusqu'à 79 m².

04 27 83 01 00
letoile-mionnay.fr



Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu 75002 Paris, RCS PARIS n°054500814 - SIRET 054 500 814 00063 - Groupe URBAN HOME, 13 Quai Général Sarrail 69006 Lyon, RCS Lyon B 828 756 106, SIRET 82875610600021- Document non contractuel. Illustrations non contractuelles destinées à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptibles d'adaptations : Mag Arhitektura. Document non contractuel. 02/22 - Conception : *ARCTIC*

TERACYTÉ
L'agent immobilier par nature

SARL AGENCE BENOIT BON

www.teracyte-immobilier.fr
contact@teracyte-immobilier.fr

165, rue du Commerce • 01330 VILLARS-LES-DOMBES
04 74 98 30 35



S.A.S. GAGNAIRE SRATE

Les partenaires de votre eau...



L'eau dans l'industrie, les collectivités, l'habitat
Adoucissement - Dérminéralisation - Osmose inverse
Livraison sel - Contrat maintenance - Réparation toutes marques
Vente - Installation adoucisseurs

1, lot les Platanes - BP 4 St André de Corcy - 01390 MIONNAY
Tél. 0 478 910 238 Fax 0 478 918 296
gagnaire-sa@wanadoo.fr



Conseillère et Manager
en Immobilier

**Sylvie
ANDRÉ**

06 72 65 57 22

sylvie.andre@iadfrance.fr

Suivez-moi 

iadfrance.fr

Mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IQD France immatriculé au RSAC de Bourg en Bresse sous le numéro 850523879 (sans détention de fonds) titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IQD France SAS.

**L'ATELIER
AUTO**
de la Dombes

MÉCANIQUE CARROSSERIE TOUTES MARQUES
GARANTIE CONSTRUCTEUR PRÉSERVÉE
PRÉ-CONTRÔLE TECHNIQUE
PARE-BRISE - VENTE VO-VN
SERVICE CARTE GRISE

Horaires
8h00 - 12h30
& 14h00 - 19h00
09 67 17 19 30



**GARAGE GAGNEUX
AGENT PEUGEOT**

- Véhicules neufs et occasions
- Véhicules de remplacement
- Réparation toutes marques
- Service carrosserie - peinture
- Climatisation
- Vitres teintées
- Dépannage



SCOOTER PEUGEOT
de 50 à 400 cm³

Z.I. 260 Rue de l'industrie - 01390 ST ANDRE-DE-CORCY
Tél. 04 72 26 11 60
Fax 04 72 26 45 20
E-mail : garagegagneux@wanadoo.fr

DHRA 

Marc BELLEGY
Diagnostics Habitat Rhône-Alpes
06 89 14 35 90
marc.bellegy@dhra.fr

Siège Social
413 bis rue Principale
01390 Mionnay
Fax : 09 57 54 58 78
Agence
250 route de Palverne
Zac de Rosarge
01700 Les Echets
Tél. : 04 78 08 24 30

Agenda

Sortie moto 2022 : cette année, ce sera le 09 juillet !

Pour vous inscrire, contactez Jacques Fleury au **06 88 70 49 11**, ou par mail à **jacques.fleury05@orange.fr** avant le 15 juin.

Mai

Dimanche 15 : Marché artisanal - Mionnay Pro - Salle polyvalente

Dimanche 15 : Jeux géants - Ludothèque - City Stade

Vendredi 20 : Point Accueil Numérique - 10h - Médiathèque

Vendredi 20 : Soirée jeux - Ludothèque - 20h - Salle Méli-Mélo

Samedi 21 : Café mionnezan - 9h30 à 11h30 - Salle du Conseil

Juin

Vendredi 3 : Conseil municipal - 20h30 - Salle du Conseil

Samedi 4 & dimanche 5 : Tournoi de la pentecôte - ASCM Basket - POM

Samedi 11 & dimanche 12 : Fête du tennis - TCM - POM

Dimanche 12 : 1er tour des élections législatives - 8h à 18h

Samedi 18 : Faîtes du vélo - ASCM Vélo & VTT

Dimanche 19 : 2nd tour des élections législatives - 8h à 18h

Mercredi 22 : Rêve de cirque - 18h45 - Cours de l'école (POM si mauvais temps)

Samedi 25 : Fête de l'école et du village - Sou des écoles - 14h - Cour de l'école

Dimanche 26 : Mini tournoi de tennis en double - TCM - POM

Mercredi 29 : Représentations de théâtre - ASCM Théâtre - 18h & 21h - Salle polyvalente

Juillet

Vendredi 1 : Conseil municipal - 20h30 - Salle du Conseil

Samedi 2 : Galop'Ain - ASCM Courir et marcher - 18h - Cour de l'école

Samedi 9 : Sortie moto

Vendredi 29 : Concert gratuit - Cuivres en Dombes - 19h - Cour de l'école

Septembre

Vendredi 2 : Conseil municipal - 20h30 - Salle du Conseil

Samedi 3 : Cérémonie du Poussey - 11h - Monument du Poussey

Samedi 3 : Forum des associations - 13h à 17h - POM



Idée sortie

Découverte des oiseaux d'eau de l'étang du Grand Birieux

Sur réservation

🕒 **Samedi 9 juillet, de 9h à 10h30 et de 10h30 à 12h.**

€ GRATUIT

📍 Etang du Grand Birieux
01330 BIRIEUX

